

SECTION 1 – Règlement et admissibilité

Le pompier qui a pour tâche principale de superviser et de diriger le travail d'autres officiers dans un service de sécurité incendie desservant une population de 25 000 ou plus doit être titulaire du certificat *Officier II* décerné par l'École nationale des pompiers du Québec.

Le processus de reconnaissance des acquis et des compétences est offert aux officiers suivants :

1. Ceux qui ont occupé dans la province de Québec, pendant au moins trois ans, un poste pour lequel le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit que le pompier soit titulaire du certificat *Officier II* décerné par l'École nationale des pompiers du Québec. (Pompier qui exerce dans un service de sécurité incendie municipal desservant 25 000 habitants et plus et qui a pour tâche principale de superviser et de diriger le travail d'autres officiers.)
2. Ceux qui occupent dans la province de Québec, en permanence depuis le 1^{er} janvier 2004, un poste pour lequel le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit que le pompier soit titulaire du certificat *Officier II* décerné par l'École nationale des pompiers du Québec. (Pompier qui exerce dans un service de sécurité incendie municipal desservant 25 000 habitants et plus et qui a pour tâche principale de superviser et de diriger le travail d'autres officiers.)

Si vous avez coché la case en 1. ou 2., passez à la section 2.

SECTION 2 – Procédure d'inscription

1. Le candidat remplit ce formulaire de demande d'inscription et le retourne à l'École en payant **les frais d'inscription et d'évaluation de deux cent cinquante-cinq dollars (260 \$)**. À la suite de la réception de la demande d'inscription, l'École fait parvenir au candidat la documentation et les instructions nécessaires à la préparation du portfolio.
2. Une fois la rédaction du portfolio terminée, le candidat le retourne à l'École.
3. À la suite de l'évaluation du portfolio, le conseiller pédagogique communique le résultat de l'évaluation au candidat et convient d'une date de rencontre pour procéder à l'entrevue finale. **Des frais de deux cent cinquante-cinq dollars (260 \$) s'appliquent pour l'entrevue.**

Si le candidat ne peut se rendre à l'École pour l'entrevue finale, l'équipe d'évaluation (2 personnes) se rendra sur place. Les frais de transport et d'hébergement seront alors à la charge du candidat.

SECTION 3 - Identification et coordonnées

				<input type="text"/>	
				Code permanent	
Nom de famille à la naissance	Prénom(s) usuel(s)	Sexe	Date de naissance (jour/mois/année)		
<input type="text"/>	<input type="text"/>	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° civique	Rue	App.	C.P. et succursale ou route rurale ou poste restante		
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Municipalité ou ville	Province		Code postal		
<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>		
Téléphone domicile	Téléphone travail	N° poste	Cellulaire	Courrier électronique	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

SECTION 4 – Modalités de paiement

Inscription et évaluation : 260 \$

Mode de paiement : Chèque* Visa Bon de commande** Mastercard

N° carte de crédit

Date d'expiration

Même personne et même adresse qu'en 3 OU Nom Prénom(s) OU NOM ORGANISME PAYEUR**

N° civique Rue App. C.P. et succursale ou route rurale ou poste restante

Municipalité ou ville Province Code postal

* L'inscription sera confirmée dès la réception du paiement. ** L'inscription sera confirmée dès la réception par télécopieur du bon de commande autorisé.

DÉCLARATION

Je déclare que les renseignements ci-joints sont exacts.

Signature du candidat

Date

Retourner ce formulaire dûment rempli et signé
par **télécopieur** au (450) 680-6818 à l'attention de Marie-Josée Maltais.

RÉSERVÉ À L'ENPQ
